Nations Unies E/CN.15/2017/L.1

Conseil économique et social

Distr. limitée
23 mai 2017
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale
Vingt-sixième session
Vienne, 22-26 mai 2017

Projet de rapport

Rapporteur: Roland Seeger (Allemagne)

Organisation de la session

A. Consultations informelles d'avant-session

1. À la reprise de sa vingt-cinquième session, les 1er et 2 décembre 2016, la Commission est convenue de tenir les débats ordinaires de sa vingt-sixième session du 22 au 26 mai 2017 et des consultations informelles d'avant-session le jour ouvrable précédant le premier jour de la session, à savoir le 19 mai 2017.

2. Lors des consultations informelles d'avant-session tenues le 19 mai 2017 et présidées par le Premier Vice-Président, Lotfi Bouchaara (Maroc), la Commission a procédé à un examen préliminaire des projets de résolutions qui avaient été déposés à la date limite du 24 avril 2017 et discuté de questions liées à l'organisation de sa vingt-sixième session.

B. Ouverture et durée de la session

3. La Commission a tenu la partie de sa vingt-sixième session prévue pour le premier semestre à Vienne du 22 au 26 mai 2017. [...] séances plénières et [...] séances du Comité plénier ont eu lieu.

4. Le Président de la Commission a ouvert cette partie de session. Aux 1re, 2e, 4e et 5e séances, les 22, 23 et 24 mai 2017, le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a fait une déclaration liminaire et invité les participants à observer une minute de silence en l'honneur de Giorgio Giacomelli, qui avait exercé entre 1991 et 1997 les fonctions de Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues et de Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne. Le représentant de l'Italie a pris la parole pour rendre hommage à M. Giacomelli.

5. Des déclarations liminaires ont été faites par le représentant de la République islamique d'Iran (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), l'observateur de l'Algérie (au nom du Groupe des États d'Afrique), l'observateur de Sri Lanka (au nom du Groupe des États d'Asie et du Pacifique), l'observateur de la République bolivarienne du Venezuela (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes) et

Merci de recycler

l'observateur de Malte (au nom de l'Union européenne et de ses États membres). L'observateur du Soudan a également fait une déclaration (au nom des États membres de la Ligue des États arabes).

6. Des déclarations liminaires ont également été faites par le Ministre de la justice et du droit de la Colombie; le Vice-Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie; le Vice-Ministre de la justice de la Chine; le Procureur général de la Fédération et Ministre de la justice du Nigéria; le Ministre de la justice et Ministre d'État pour les affaires concernant l'Assemblée nationale du Koweït; le Président de la Cour suprême d'Indonésie; un juge de la Cour suprême du Pérou; le Directeur général adjoint en charge des questions relatives aux Nations Unies, à la cyberpolitique internationale et à la lutte antiterroriste au sein du Ministère fédéral des Affaires étrangères de l'Allemagne; le Directeur général chargé des affaires multilatérales et économiques au Ministère des affaires étrangères du Guatemala; le Premier Sous-Secrétaire adjoint du Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs du Département d'État des États-Unis d'Amérique; le Secrétaire permanent du Ministère de la justice de la Thaïlande; l'Envoyé spécial des Philippines pour la criminalité transnationale; le Sous-Secrétaire chargé de la politique pénale du Ministère de la justice et des droits de l'homme de l'Argentine; la Solliciteure générale adjointe principale et Directrice de l'Office de recouvrement des avoirs volés du Bureau du Procureur général et Ministère de la justice du Kenya; un magistrat de la Cour suprême de justice du Honduras; le Conseiller juridique du Ministre de l'intérieur du Qatar; et le Spécialiste des affaires étrangères du Ministère de la justice de Cuba.

7. Des déclarations ont également été faites par les représentants des pays suivants: Équateur, France, Brésil, Maroc, Mexique, Chili, Italie, République dominicaine, Pakistan, Afrique du Sud, République islamique d'Iran, El Salvador, République de Corée et Inde.

8. Des déclarations ont aussi été faites par les observateurs des pays suivants: Panama, Malaisie, Australie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie, Norvège, Roumanie, Émirats arabes unis, Bulgarie, Costa Rica, Namibie, Algérie, République bolivarienne du Venezuela et Portugal.

9. Le Directeur exécutif du Comité contre le terrorisme a également fait une déclaration.

C. Participation

10. Les représentants de […] États membres de la Commission ont participé à la vingt-sixième session. Étaient également présents les observateurs de [...] autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies et de [...] États non membres de l'Organisation, les représentants de [...] entités du système des Nations Unies et les observateurs des instituts du réseau du programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, de [...] organisations intergouvernementales et de [...] organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social. La liste des participants est publiée sous la cote E/CN.15/2017/INF/2.

D. Élection du Bureau

11. Conformément à la résolution 2003/31 du Conseil économique et social et à l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques de ce dernier, la Commission, à l'issue de la reprise de sa vingt-cinquième session, le 2 décembre 2016, a ouvert sa vingt-sixième session afin d'élire son Bureau pour celle-ci. Compte tenu de la rotation des sièges selon le principe de la répartition régionale, les membres du Bureau élus pour la vingt-sixième session de la Commission et leurs groupes régionaux respectifs sont indiqués ci-dessous.

12. Le 2 décembre 2016, la Commission a élu le Président, la Deuxième Vice-Présidente et le Rapporteur. La nomination du troisième vice-président est restée en suspens jusqu'au 9 décembre 2016, date à laquelle le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes a présenté la candidature de Wilson Marcelo Pástor Morris (Équateur). Le 21 avril 2017, le Groupe des États d'Europe orientale a informé le Président qu'Olga Algayerova (Slovaquie) n'était plus en mesure d'exercer sa fonction de Deuxième Vice-Présidente de la Commission et, le 15 mai 2017, il a présenté la candidature de Roksanda Ninčić (Serbie) pour ce poste. La Commission a élu les Premier, Deuxième et Troisième Vice-Présidents lors de son examen du point 1 de l'ordre du jour.

13. Le Bureau de la Commission à sa vingt-sixième session était composé comme suit:

Président	États d'Asie et du Pacifique	Mitsuru Kitano (Japon)
Premier Vice-Président	États d'Afrique	Lotfi Bouchaara (Maroc)
Deuxième Vice-Présidente	États d'Europe orientale	Roksanda Ninčić (Serbie)
Troisième Vice-Président	États d'Amérique latine et des Caraïbes	Wilson Marcelo Pástor Morris (Équateur)
Rapporteur	États d'Europe occidentale et autres États	Roland Seeger (Allemagne)

14. Un groupe composé des présidents des cinq groupes régionaux (les observateurs des pays suivants: Algérie, Azerbaïdjan, Sri Lanka, Suisse et Venezuela (République bolivarienne du)), du représentant de l'Iran (République islamique d') (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) et de l'observateur de Malte (au nom de l'Union européenne) a été créé pour aider le Président de la Commission à régler les questions d'organisation. Il constituait, avec le Bureau élu, le Bureau élargi prévu dans la résolution 2003/31 du Conseil économique et social. Au cours de la vingt-sixième session de la Commission, le Bureau élargi s'est réuni les [...] et [...] mai 2017 pour examiner des questions liées à l'organisation des travaux.

E. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

15. À sa 1re séance, le 22 mai 2017, la Commission a adopté l'ordre du jour provisoire et le projet d'organisation des travaux (E/CN.15/2017/1) que le Conseil économique et social avait approuvés par sa décision 2016/243.

F. Documentation

16. La liste des documents dont la Commission était saisie à sa vingt-sixième session figure dans le document de séance E/CN.15/2017/CRP.[...].